

Délégation Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Affaire suivie par : Elisabeth JAULIN
Courriel : elisabeth.jaulin@ars.sante.fr

Téléphone : 01 41 60 70 84
Télécopie : 01 41 60 70 54

Réf :
PJ :

Date : 18 février 2013
Objet : préparation de la CT du 27.02.2013

Relevé de décisions du Bureau de la conférence de territoire du 18 février 2013
Lieu : DT 93 ARS

Présents : Membres du bureau :
Mr LAPORTE (représenté par Mr ABRAHAM)
Dr FELLOUS, vice-président
Mr BOUIS, représentant usagers
Dr GOMBEAUD, URPS
Mme SOULIÉ, représentante usagers
Dr ZARKA, représentant établissements de santé
Mr CORROY, représentant associations (PH)
Mme DERMER, représentant établissements de santé

Membres de la CT :
Pr PISSARRO, Représentant des collectivités territoriales et leurs Gpts

DT ARS :
Mr BOUHAFS

Excusés : Mr LAPORTE
Mr COTENTIN
Mr ALLAMEL

Membres du groupe de travail :
Mr ICHOU (Représentants des professionnels de santé libéraux et des internes en médecine – au titre des autres professionnels de santé)
Mme OLLIVET (Représentants des usagers – au titre des associations agréées)
Mme CHRETIEN (Direction des finances et du contrôle de gestion) EPS de Ville-Evrard
Mme VAN WONTERGHEM (CPAM)

L'ordre du jour porte sur le retour des travaux effectués par le groupe de travail, qui seront présentés lors de la conférence de territoire du 27 février 2013, notamment :

- les indicateurs de santé et inégalités touchant les femmes (sur le plan sociologique, sanitaire et médico-social),
- les handicaps et indicateurs de santé,
- les territoires et indicateurs de santé,
- les aspects financiers de l'accès aux soins,
- l'hôpital.

Dr GOMBEAUD commente le document transmis par mail.

Le problème des femmes notamment âgées, immigrées, présentant des difficultés majeures et autres n'est pas abordé dans le PRS.

Mme SOULIE sur la question du handicap, elle propose de faire le lien avec le document transmis par Mr LAPIE (représentant des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux) et de communiquer les éléments au Dr GOMBEAUD.

Mme OLLIVET évoque le problème de proximité. La difficulté est de cibler les personnes dans le département disposant de faibles ressources médicales.

Mme DERMER précise pour la partie hospitalière, qu'il existe un logiciel « HOSCARE ». Ce système présente une cartographie hospitalière interactive pour le MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) et le SSR (soins de suite et de réadaptation). Il permet de savoir à quelle personne et dans quel établissement (hôpital public ou clinique privée) s'adresser en cas de soins ou d'hospitalisation.

Dr FELLOUS estime qu'il serait intéressant de connaître dans le domaine ambulatoire, le pourcentage de population à soigner dans le département

Mme DERMER évoque le problème des ROMS en Seine-St-Denis. Que fait-on avec cette population qui demeure une situation préoccupante dans le domaine sanitaire ?

Dr FELLOUS il faut traiter ce problème isolément ou en conférence de territoire.

Mr ABAHAM certaines collectivités ont entamés quelques travaux sur cette problématique

Mr BOUHAFS ce sujet dépasse la compétence de l'ARS qui est un problème européen. Néanmoins, l'agence finance 2 associations de prévention.

Dr GOMBEAUD il faut envisager cette problématique en un débat unique.

Mme OLLIVET évoque le problème des chambres à 2, ça implique des difficultés en matière de sécurité, la mise en place de paravent télescopique qui est souvent inexistant...

Mme VAN WONTERGHEM propose de soumettre pour la plénière quelques données chiffrées notamment :

- le pourcentage réel du tiers payant réalisé par les professionnels de santé,
- le pourcentage du tiers payant avec la répartition géographique par type de professionnels de santé
- le poids des centres de santé,
- des éléments sur les dispositifs de l'accès aux soins (CMU, complémentaire santé, aide médicale état),

- la proportion d'assurés dans le département,
- le nombre de dépassements d'honoraires dans le département.

Mme OLLIVET quels sont :

- les créneaux horaires proposés par les centres de santé aux habitants, pour les communes ne disposant pas de médecins généralistes ?
- des données sur le dépistage du cancer du sein.

Mr BOUIS souhaite connaître le nombre d'actes effectués hors du département et payés par le département.

Dr ZARKA quel est le nombre de médecins traitants par rapport à l'adresse du patient ?

Mme DERMER évoque :

- le nombre de rendez-vous non honorés par les patients. Y'a-t-il quelques chiffres, et quels sont les solutions pour remédier à ce problème ?
- le problème des accouchements futurs face aux difficultés des cliniques (Vauban, la Roseraie et la clinique de l'Estrée), quelles solutions vont être apportées en 2014 ?

Dr GOMBEAUD évoque l'augmentation des prises de rendez-vous par internet, qui va engendrer un allègement en personnels à l'accueil et qui va rendre plus difficile l'accès aux consultations spécialisées. Comment va-t-il être géré face aux personnes âgées, aux étrangers, où ceux qui ne possèdent pas l'outil informatique ?

Les questionnaires découlant de ce système risque d'annuler « le secret médical ».

Il aborde également le problème de la mise en place de la carte « Améthyste », destinée aux personnes âgées ou handicapées ayant une autonomie suffisante pour emprunter les transports en commun. Comment mettre en place un système d'utilisation adaptée ?

La version définitive du PRS apporte-t-elle une réponse aux différentes observations réalisées par la CT, notamment sur le versant hospitalier ?

Concernant le PRAPS qui fait ressortir l'importance des difficultés du département, le seul élément qui lui est opposable, est la coopération inter professionnelle.

Le schéma de prévention néanmoins prioritaire, présente encore un décalage avec les besoins rencontrés.

- Dr ICHOU souhaiterait que soit instauré un dépistage dentaire obligatoire afin de diminuer les problèmes bucco-dentaires, notamment les prothèses !

Dr GOMBEAUD propose de transmettre avant la prochaine plénière un nouveau document.

Dr FELLOUS clôt la séance.

Le secrétariat de la conférence